

Votants : 69
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2019-2021 ENTRE LA CAN ET L'UNIVERSITE DE POITIERS ET LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2019-2021 ENTRE LA CAN ET L'UNIVERSITE DE POITIERS ET LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Agglomération du Niortais a adopté, en date du 8 juillet 2019, le renouvellement d'une convention de partenariat et d'objectifs, pour la période 2019-2021, avec l'Université de Poitiers, visant à apporter un soutien au campus niortais, dont les formations, à forte notoriété, témoignent de leur efficacité en matière d'insertion des diplômés.

Aussi, en lien avec la démarche du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI), impulsée par la Communauté d'Agglomération du Niortais et celle initiée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, porteur d'un Schéma Régional en ce domaine, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres souhaite s'associer à cette dynamique partenariale, au travers d'une convention tripartite.

Ainsi, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres propose, dans le cadre de cette convention tripartite, de faire valoir ses propres engagements par la rédaction d'un avenant au texte, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'Université de Poitiers.

Cette nouvelle convention modifie la rédaction du préambule et des articles 2, 3, 4,13, 15, 16 et 17 de la convention initiale.

Les engagements de la Communauté d'Agglomération du Niortais et les autres articles du texte conventionnel demeurent inchangés.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de la convention tripartite, tel qu'annexé à la présente délibération, intégrant l'avenant proposé par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention tripartite et à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué